

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU JEUDI 22 DECEMBRE 2016

**Président : Mr Pascal RATEAU**

**Secrétaire(s) de séance : Mr Franck MAIRE**

**Présents : Mmes Aurélie BIDAU, Christelle ROSE, Valérie THORIN, Mrs Armand FANDINO, Yann  
FOUCHER, Franck MAIRE, Anthony MORAINVILLE, Marc PAPIER, Pascal RATEAU, Michel VALTAT**

**Absents : Mme Dominique ANNET, Mrs Sylvain BOURGEOIS, Pascal LEFEVRE, Christian LETEURTRE  
(procuration à Mme ROSE Christelle), Gilbert MICHEL**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**ACCEPTE à l'unanimité :**

- l'accord entre la commune et l'association SCENI QUA NON pour accueillir le cinéma itinérant à Moux-en-Morvan.

- de porter la demande de subvention de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R) 2017 sur  
le projet des travaux de voirie concernant la mise en accessibilité des bâtiments publics (Agence postale  
communale, église, maison des initiatives), après étude du devis fourni par Nièvre Ingénierie.

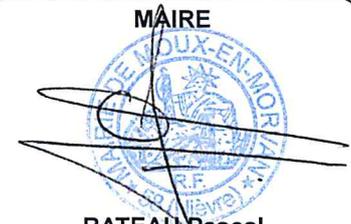
- la répartition de la taxe d'ordures ménagères 2016 aux locations communales.

**Divers:**

**Régie des Eaux de Moux-en-Morvan : Mr le Maire informe le Conseil Municipal des résultats des audits techniques  
et sécurité portant sur les ouvrages de production et de stockage en eau potable, et sur les ouvrages  
d'assainissement, audits effectués par la société HYDR'ELEC.**

Pour extrait :

En Mairie, le 26/12/2016

MAIRE  
  
RATEAU Pascal  
Signature et cachet

Cet extrait doit être affiché  
à la porte de la Mairie, dans  
la huitaine qui suit le jour de  
la délibération.